

Croënerin



Édito

Je pense pouvoir dire que nous avons tourné la page de la pandémie et que nous pouvons maintenant nous tourner vers l'avenir, même si les événements récents en Ukraine semblent me contredire...

Toujours est-il, ne cédon pas à la morosité en ce beau mois de mai et voilà les dernières informations de la commune.

Stéphane Bochet





BUDGET

Lors du Conseil municipal du 24 mars 2022, les comptes administratifs 2021 et les budgets 2022 de la Commune (budget principal, budget photovoltaïque et budget réseau de chaleur bois) ont été présentés et votés à l'unanimité.

Le Compte administratif 2021

Les recettes fiscales de fonctionnement ont augmenté de 4 % en raison de la création de nouveaux logements. En effet, la commune avait maintenu son choix de ne pas augmenter les impôts mais a vu ses recettes augmenter.

Les dotations de l'État ont diminué de 3 % et la dotation de compensation de Grand Chambéry est restée stable sur 2021. Les dépenses de fonctionnement ont baissé de 2 % sur 2021 en raison notamment de la modification des rythmes scolaires et de la diminution des charges de personnel. Cette baisse s'observe si l'on isole les opérations d'ordre qui correspondent au traitement comptable d'une vente de terrains réalisée en fin d'année 2020.

Les dépenses d'investissement réalisées se sont montées à 163 417,56 €.

Les plus importantes réalisations sont la reprise du chemin du Vernay, la création de l'école numérique, les travaux liés au projet de cantine scolaire, et la mise en œuvre de l'adressage.

Enfin, il a été constaté la nécessité de prévoir des restes à réaliser sur le budget dont 39 374 € en dépense d'investissement et 28 000 € en recette d'investissement.

Budget principal 2022

Le Conseil municipal a approuvé le maintien des taux d'imposition actuel.

Le montant des opérations d'investissement budgétisées est de 460 000 € auquel il faut ajouter 39 374€ de dépenses 2021 à réaliser sur 2022 soit au total plus 519 196 €. Les dépenses d'investissement concerneront essentiellement la construction de la cantine scolaire et le réaménagement d'un local dédié à la petite enfance.

En conclusion de cette présentation budgétaire, l'Adjoint aux Finances a rappelé que la situation financière de la Commune était saine, que les projets d'envergure de l'année 2022 nécessitent le recours à un emprunt de 150 000 € dont les négociations ont démarré avec les établissements bancaires. Pour autant, il souligne que le choix de la commune a été pour le moment de conserver un report de la section de fonctionnement de 453 536 € afin de conserver des marges de manœuvre importantes pour la commune dans ses futurs projets.



Les Renc'arts du Parc 2022

Infos Pratiques

Les animations sont gratuites mais les inscriptions obligatoires (nombre de places limité) :
info@parcdesbauges.com
04 79 54 86 40

Tous les renseignements
www.parcdesbauges.com

et sur notre page facebook
Parc du massif des Bauges

les Renc'arts du Parc

Mai - Octobre 2022

Redécouvrez le massif des Bauges avec une approche scientifique & artistique

les Renc'arts du Parc - Le programme -

Événement	Date	Lieu	Horaires
Les cimes sonnent	Sam. 7 mai	St Jean d'Arvey	10h & 14h30
Les émotions de la terre	Sam. 14 mai	Trévignin & le Montcel	Journée
Mystères du lac	Ven. 20 mai	Aix-les-bains	18h
Le trésor caché des orchidées	Sam. 21 mai	Doussard	9h30
Fauche qui peut !	Sam. 21 mai	Revard	Journée
Micro-collisions, balades anthropocènes	Ven. 3 juin	St Jorioz	18h
À pas de loup, sur la piste des animaux	Sam. 4 juin	Mûres	9h30
La foudre et les tempêtes	Dim. 5 juin	Cléry	14h30
Fête de la randonnée	Sam. 11 juin	Fort de tamié	Journée
La petite échappée	Sam. 11 juin	Chambéry	Journée
La forêt toute une histoire : Lecture musicale, la piste animale	Sam. 2 juillet	Chevaline	18h
Éveil des sens	Ven. 8 juillet	Cusy	15h
Échappée autour des Bauges	Sam. 9 juillet	-	Journée
Rando piano	Dim. 10 juillet	Jarsy	18h
Pierre, art & vibration	Mar. 19 juillet	Les Déserts	18h
Au fil de l'eau, histoire et musique	Mer. 20 juillet	Faverge-Seythenex	18h
Vis ma vie de scieur	Mer. 20 juillet	Lescheraines	14h
Silence ça tourbe	Jeu. 21 juillet	St-François-de-Sales	14h
Plantons le décor	Mar. 19 juillet	Giez	14h30
Et si nous prenions «le temps» ?	Sam. 23 & dim. 24 juillet	Le Châtelard	18h
De la forêt à la scierie	Jeu. 28 juillet	Bellecombe-en-Bauges	Journée
Massif cosmique	Ven. 12 août	St Reine	21h30, 23h30 et 1h30
Les végétaux du Massif des Bauges	Sam. 13 août	Doucy-en-Bauges	9h15
Silence ça tourbe	Jeu. 18 août	St-François-de-Sales	14h
Un village à écouter	Mer. 24 août	La Compôte	17h30
Plantons le décor	Jeu. 5 août	Giez	14h30
les Bauges bougent	Mar. 7 sept	Albertville	20h
Pourquoi la grande ourse ressemble à une casserole ?	Sam. 10 sept	Curienne	20h
Escapade en couleurs, les Bauges sans moteur	Sam. 24 sept.	St-Pierre-d'Albigny & St-Jean-de-la-porte	Journée
Découverte de la tufière de Bontey	Sam. 1 oct	Plancherine	Journée
Conférence géodiversité, d'ici et d'ailleurs	Jeu. 6 oct	Le Châtelard	20h
Conférence l'eau dans le massif une ressource limitée ?	Jeu. 13 oct	Le Châtelard	20h
Vis ma vie de bûcheron	Tous les mercredi de juillet à août	-	-
Fête aux fours	Tout l'automne	-	-

Silence ça tourbe

Découverte de la tourbière des Creusats
Judi 18 août
 Saint-François-de-Sales
 14h. À partir de 7 ans
 Intervenants : CalCie

Pourquoi la Grande Ourse ressemble à une casserole ?

Contes et histoires vraies de la voute céleste
Samedi 10 septembre
 Curienne . 20h. À partir de 5 ans
 Intervenants : Les Points Célestes avec Libre et rit

Conférence l'eau dans le massif, une ressource limitée ?

Judi 13 octobre
 Le Châtelard . 20h
 Intervenants : PNR du massif des Bauges

Un village à écouter

Balade sonore à la découverte du patrimoine immatériel
Mercredi 24 août
 La Compôte . 17h30. À partir de 12 ans
 Intervenants : Mathilde Syre (réalisation) et Association des Lanchettes

Escapade en couleurs... Les Bauges sans moteur !

Balade géologique, artistique et musicale à vélo
Samedi 24 septembre
 St-Pierre-d'Albigny & St-Jean-de-la-Porte
 Intervenants : Environnement et Partage avec La guitare du placard et Jean-Marc Martin (Artiste peintre)

Vis ma vie de bûcheron

Rendez-vous en forêt sur de vrais chantiers forestiers
Tous les mercredis de juillet et août

Plantons le décor avec le festival des cabanes

Une cabane en bois... comment, pour qui, pour quoi ?
Judi 25 août
 Giez . 14h30
 Intervenants : PNR du massif des Bauges

Journée découverte

De la tufière de Bontey et son écho pictural et graphique
Samedi 1er octobre
 Plancherine . 9h30
 Intervenants : Exposition d'artistes locaux et atelier de croquis avec Brigitte Gorry et Alpine Lines (AEM)

La Chartreuse d'Aillon

Propose son programme d'animations à retrouver sur www.lachartreusedaillon.com

Les Bauges Bougent

Théâtre "Sain et sau ?" suivi d'une conférence sur les séismes.
Mardi 7 septembre
 Albertville . 20h. À partir de 7 ans
 Intervenants : Olivier Carlin-Moulin (ICM) et Pascal Servet Conceptions

Conférence Géodiversité, d'ici et d'ailleurs !

Judi 6 octobre
 Le Châtelard . 20h
 Intervenants : PNR du massif des Bauges

Fête aux fours

Les fours à pain du massif s'allument cet automne !

À partir du mois de mai et jusqu'en octobre, venez découvrir des activités sociales et culturelles organisées dans les communes du massif des Bauges.
 L'intégralité du programme lié est disponible sur le site de la commune :
<https://mairie-curienne.fr/index.php/2022/04/14/les-rencarts-du-parc-2022/>





Éclairage public : Modification des horaires

Depuis l'été dernier, l'éclairage de la commune est éteint la nuit entre **21h et 6h** du matin, or on nous a remonté que le soir en hiver l'extinction s'effectue trop tôt.

C'est pourquoi nous envisageons de décaler légèrement ces horaires entre **21h30 ou 22h et 6h**.

Des nouvelles de la bibliothèque

Depuis le début de l'année, la bibliothèque a déménagé dans un nouveau local, plus spacieux et lumineux, au premier étage de la mairie.

N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir les BD, romans, albums pour enfants, documentaires mis à votre disposition. Nous achetons régulièrement de nouveaux ouvrages et nous vous invitons à remplir le livre de suggestions afin de répondre le mieux possible à vos attentes.

Nous venons d'adhérer également à Savoie biblio, ce qui va nous permettre de vous proposer un plus large choix de livres sur un thème particulier, un auteur particulier. Savoie biblio passera une fois par mois à Curienne pour apporter les livres réservés.

Un samedi par mois, le SICSAL propose une animation jeux à la bibliothèque. Tous les enfants y sont conviés !

Nous aimerions faire vivre un peu plus encore la bibliothèque en proposant des ateliers (origami, scrapbooking, peinture, dessins, ...) lors des permanences.

Nous cherchons donc, de bonnes volontés, pour animer ces ateliers. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous avez quelques talents à partager.

Nous cherchons aussi des bénévoles pour assurer les permanences et nous aider à gérer la bibliothèque : 1h30 par mois ou plus selon vos envies et disponibilités.

La bibliothèque est ouverte tous les samedis de 10h30 à 12h et les mercredis hors vacances scolaires de 17h à 18h30. C'est un service gratuit profitez-en !

Vous pouvez nous contacter par mail : **muriel73190@hotmail.fr** ou par téléphone au **06 11 38 23 45**

Pour plus d'informations : le site de la mairie (mairie-curienne.fr) ou sur la page facebook

(<https://www.facebook.com/bibliotheque.curienne>).

Chantal, Delphine, Marie-Ange, Muriel, Noémie

Déchetterie mobile

Suite au succès de la déchetterie mobile sur Curienne le samedi 30 avril, de nouvelles dates seront communiquées afin de renouveler l'évènement.

Les prochaines dates seront affichées le site de la commune.





Divagation de chiens

Depuis le 14 mars 2022 l'arrêté permettant à la municipalité de verbaliser les propriétaires de chiens divaguant sur la voie publique est actif.

Ainsi, un propriétaire dont le chien sera pris en état de divagation sera passible d'une amende de 38€.

Cet arrêté a été pris compte tenu du grand nombre de réclamations des habitants sur les problèmes liés aux chiens errants sur la commune.

À titre d'information, les sommes dues au titre des amendes seront récupérées par le Trésor Public (l'État) et ne bénéficieront pas directement à la commune. Un budget pourra être reversé au village sous la forme de subventions pour la sécurisation de la voirie (passages piétons, ralentisseurs,...).

Décharges sauvages

Les décharges sauvages sont interdites, **y compris** pour les déchets verts. Plusieurs habitants de la commune ont déjà remonté ce problème en mairie.

Aussi, il faut savoir qu'au niveau du dépôt sauvage de déchet vert du relais il y a un sentier emprunté par des randonneurs et des VTTistes, par respect pour ces derniers, merci de garder vos déchets chez vous ou bien de les descendre en déchetterie.

Un broyeur de végétaux est par ailleurs disponible une semaine sur trois sur la commune de Curienne, plus d'information sur le site de la mairie : <https://mairie-curienne.fr/index.php/pret-de-materiel/>
Le broyat obtenu se décompose naturellement et est rapidement assimilé par le terrain.

Cimetière

Certains habitants ont été choqués par le fait que les poubelles du cimetière aient été déplacées dans le jardin du souvenir. Ce déplacement a été effectué car il nous semblait que l'emplacement précédent n'était pas adéquat.

Une haie de charmilles a été plantée afin de séparer le columbarium des déchets verts. Il faut un peu de patience avant que la haie devienne plus imposante et coupe la vue.
Toutefois, si la haie avait des difficultés pour pousser, nous avons prévu de mettre une palissade en bois.

Nous rappelons aussi aux usagers qu'il faut séparer les pots en plastique qui vont dans la poubelle, des plantes fanées qui sont à composter.



PROJETS

Cantine : Sciage et séchage du bois

Point d'avancement sur le projet de la cantine scolaire. Le sciage est terminé et finalement une bonne partie des bois n'aura finalement plus besoin d'être séchée au séchoir de la Compote, c'est en grande partie dû à l'hiver assez sec que nous avons eu.

Nous entrons maintenant dans la phase de consultation des entreprises et le début des travaux devrait arriver vers la fin de cet l'été.



Adressage : Finalisation

Les indications des chemins de la commune ont été remplacées par les nouveaux panneaux sur l'ensemble de la commune.

Merci à tous les habitants qui ont récupéré et déjà posé leur numéro sur leur façade et boîte aux lettres.

Pour les retardataires, sachez que vous pouvez venir en mairie afin de retirer vos numéros.

Vous allez être prochainement démarché par les fournisseurs Internet pour la souscription d'un abonnement fibre.

Important : aucune obligation ne vous force à changer votre contrat actuel.



Garderie petite enfance

La mise en place d'une nouvelle garderie sur le Boyat est en cours de développement et de discussion pour les trois communes voisines (Curienne, Puygros, et la Thuile).

Nous espérons que ce projet verra bientôt le jour. Ce serait, en effet, une excellente nouvelle pour notre village dont les familles sont en demande de ce service.



PROJET : COVOITURAGE SPONTANÉ

Synchro Covoiturage

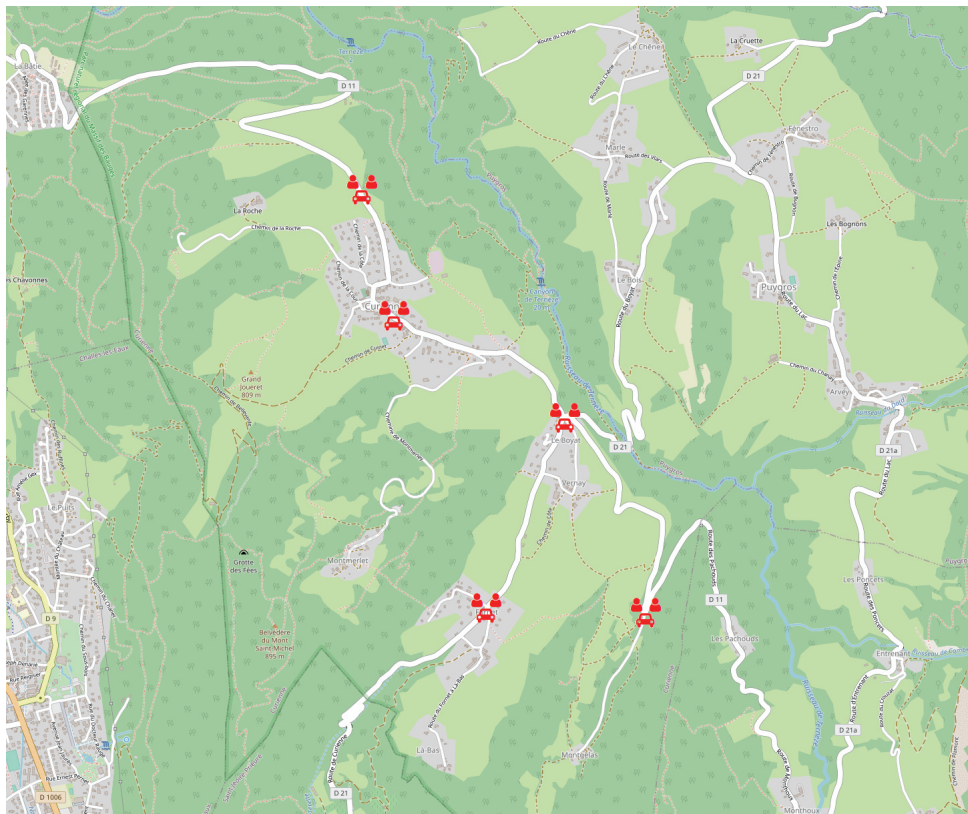
"Le réseau de lignes de covoiturage spontané Synchro Covoiturage fonctionne de façon **100 % physique**, gratuite pour le passager et sans application mobile. Les arrêts sont équipés d'un panneau lumineux, relié à un boîtier connecté, proposant six destinations au choix." **ecov.fr**

"Covoiturez en toute simplicité. Vous souhaitez profiter d'un covoiturage mais vous n'avez pas programmé de rendez-vous, vous passez en voiture à proximité d'une station covoiturage et vous souhaitez partager votre voiture.

Sans réservation, trouvez votre arrêt en téléchargeant la localisation des arrêts sur chaque secteur." **synchro.grandchambery.fr**

D'une part dans un souci écologique, mais aussi du fait que nous sommes l'une des dernières communes du plateau de la Leysse à ne pas faire partie du dispositif, nous avons décidé de nous intégrer au système de l'agglomération : **Synchro Covoiturage**.

Nous réfléchissons encore aux endroits où seront implantés les différents arrêts de covoiturage. Vous trouverez ci-dessous une carte avec les différents emplacements proposés :



Sachez que même si le covoiturage spontané n'est pas en place, rien ne vous empêche de le mettre en pratique dès à présent (nous ne doutons pas que certains le pratiquent déjà au quotidien).

Aussi d'autres solutions existent : transports en commun Synchro ligne 13 ou encore le vélo pour les plus sportifs !



Patrimoine : La croix de Montgelas



La montagne de Montgelas vue de la Roche Blanche

Moins prisée que la chapelle du Mont Saint-Michel, la croix de Montgelas est pourtant le point culminant de la commune et propose elle-aussi un beau panorama.

On a souvent implanté des croix sur les sommets. Le cadastre de 1864 en mentionne une sur le Saint-Michel avant la construction de la chapelle actuelle.

Mais sur Montgelas il n'en existe pas. Le sommet lui-même est sans doute peu fréquenté et les randonneurs n'empruntent pas encore nos sentiers.

Début 2021, nous ne savons pas à quelle date la croix actuelle a été installée ni par qui.

Toujours est-il qu'elle fait plutôt grise mine...



Située à 1301 mètres d'altitude, au point culminant de la commune, elle en donne une bien piètre image !

Il semble donc judicieux de la remplacer.

Restauration de la croix

Jacky Jacquier de Puygros en confectionne une nouvelle. En acacia, gage d'une plus grande durabilité, elle sera fixée sur une platine métallique pour en garder le pied au sec.



La randonnée

De bonnes chaussures, un peu de courage car la montée est rude, et vous voilà partis pour découvrir la croix sur site et le panorama en prime.

Pour atteindre le hameau de Montgelas, il faut venir à pied. On ne peut y stationner par manque de place. Où que vous habitiez dans la commune, cela vous fera une marche d'approche bien utile car il vaut mieux éviter l'entame de l'ascension à froid.

Au hameau, on peut emprunter à droite le chemin de La Maigne. Tracé tout d'abord au milieu des prés, il se creuse sous la frondaison des hêtres.

Cette première partie s'achève par un replat de quelques dizaines de mètres. Une pancarte blanche indique alors la Croix de Chignin sur la gauche.

Au bout de 200 mètres, une seconde vous fait bifurquer sur la droite. Il ne vous reste qu'à suivre les marques jaunes placées de part en part sur les arbres. Le sentier, toujours escarpé, s'enfonce dans la hêtraie.

Un autre chemin, celui de Lachat, débute à droite juste après l'épingle que fait la route dans le hameau. En permanence en forêt, il rejoint celui de la Maigne pour la dernière partie de la montée.

A l'arrivée sur le plat de l'arête sommitale, une indication vous oriente sur le chemin de gauche qui va vous conduire au sommet en dix minutes sur un terrain aisé et toujours balisé de jaune.

Un dernier coup de jarret vous propulse au point culminant de Curienne après une courte montée.

(Du hameau de Montgelas, il faut environ 1h30 pour atteindre le sommet).

Le panorama englobe les sommets des Bauges et le lac de La Thuile avec en toile de fond Belledonne et Les Hurtières. Avec de bons yeux, ou mieux avec vos jumelles, vous apercevrez la croix sœur de celle-ci dressée près du sommet de la Galoppaz par le même artisan en 2013. Quant au Granier, il se fait discret à travers les arbres. Vous pourrez mieux l'admirer au retour.

En effet, revenu à la bifurcation qui vous indique la descente vers le hameau de Montgelas, continuez tout droit en direction de la Croix de Chignin. En dix minutes d'une marche aisée, vous l'atteindrez pour bénéficier de la vue impressionnante sur toute la cluse chambérienne et la paroi majestueuse du Granier.

Il ne vous reste qu'à rebrousser chemin jusqu'à la bifurcation et entamer la descente.



Montage le 19 juin 2021

Jean-Pierre Bulteau



Le sommet des Bauges

Vous aussi vous souhaitez parler d'endroits insolites de la commune ?

Les associations et la municipalité sont à votre écoute.

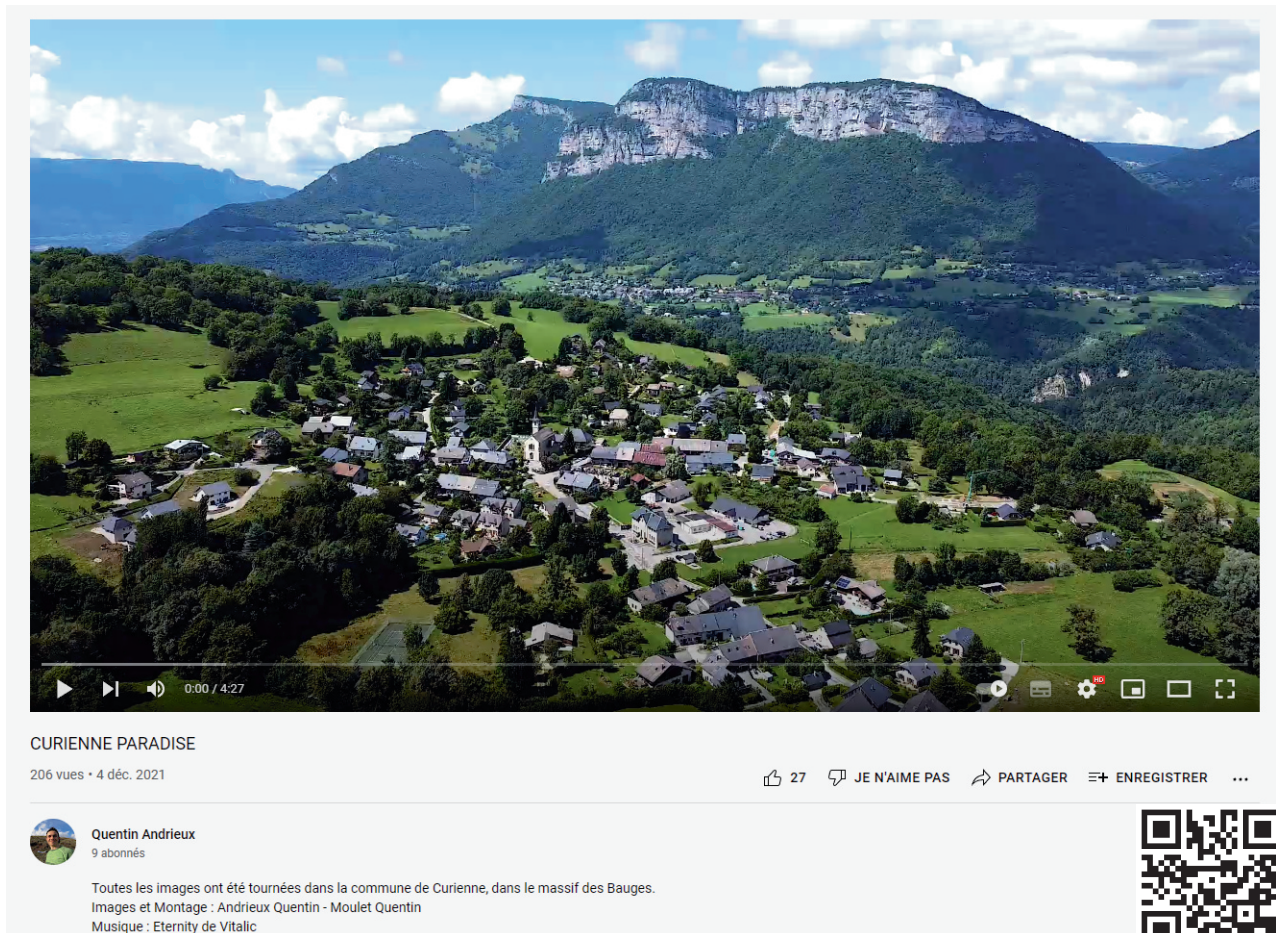
Vous pouvez contacter par téléphone ou par mail la mairie et vos élus.



Vidéo du village

Un habitant de Curienne, amateur de course et de nature, a monté une vidéo présentant notre village avec de jolis panoramas et présentant différents points d'intérêt de la commune, tels que la chapelle du Mont Saint-Michel, la grotte des fées ou encore le canyon de la Ternèze.

Si vous aussi vous avez envie de mettre en valeur votre village, sachez que la mairie va organiser un **exposition photo**. Les meilleures photos seront exposées et affichées sur le site et en mairie.



Cours de Yoga

Yoga tous les lundis à la salle des fêtes de Curienne :

- 1e cours de **17h15 à 18h45**
- 2e cours de **19h30 à 21h**

Animatrice : Michèle Grenier - Téléphones : **06 67 82 20 48 / 04 79 84 74 07**

Cette rubrique permet aux habitants de communiquer entre eux pour éventuellement faire passer un message ou bien pour faire des appels aux habitants sur des questions d'ordre culturel ou associatif.

Vous pouvez contacter la mairie ou le conseiller délégué à la communication si vous souhaitez être dans le prochain bulletin municipal : b.naretto@mairie-curienne.com.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

MAIRIE

Vous avez une demande d'information à formuler ?

Les coordonnées et les horaires de la mairie sont rappelés sur la 4^{ième} de couverture.



ARRIVÉE DE LA FIBRE

Suite à la finalisation de l'adressage, notre commune devient éligible à la fibre pour l'accès à Internet.

Si vous êtes intéressé vous pouvez soit, laisser les différents FAI vous contacter, ou bien les contacter directement.

Il restera le raccordement au dernier kilomètre chez l'abonné.



BIBLIOTHÈQUE

Rappel des horaires :

- Les mercredis (hors vacances scolaires) de 17h à 18h30
- Tous les samedis de 10h30 à 12h

Déménagement :

La bibliothèque est descendue d'un étage, elle se trouve maintenant au premier étage, la porte en face de la mairie.



ÉPICERIE AMBULANTE LA VAGABONDE

Sur Curienne tous les jeudis :

16h20 à 16h45 : Hameau du Fornet

16h45 à 16h55 : Hameau du Boyat

17h00 à 20h00 : Chef lieu parking de la Mairie

<https://epicerielavagabonde.fr/>



ÉPICERIE AMBULANTE
LA VAGABONDE



MAIRIE DE CURIENNE

Permanence du secrétariat (hors vacances scolaires) :

Lundi pair : 9h - 12h

Mardi : 9h - 12h

Mercredi et vendredi : 16h - 19h

04 79 84 71 60
mairie.curienne@wanadoo.fr
mairie-curienne.fr